

L'animation de la vie sociale se développe aussi...

« L'entr'Actes », l'équipement de vie sociale de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire a ouvert ses portes le 1er janvier 2024 à Albine.

Ce projet a émergé du diagnostic sur les besoins sociaux conduit dans le cadre de la Convention territoriale globale réalisé en 2022.

Il est issu d'une volonté politique forte de renforcer le lien social sur le territoire.

Pour en savoir plus, cliquez sur l'image.



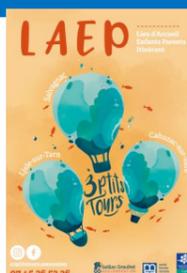
Ouvert en septembre 2022, le Tiers-lieu M, géré par l'association Léo Lagrange, a trouvé sa place au cœur de la ville de Graulhet au point d'être labellisé Espace de Vie Sociale au 1er septembre 2023.

Nouveau Lieu d'accueil Enfant/parents

Après avoir repéré en tant qu'usagers un besoin de lieux ressources pour les familles, deux éducatrices de jeunes enfants, ayant toutes deux de l'expérience en petite enfance et soutien à la parentalité, se lancent dans la création d'un LAEP.

Le nouveau LAEP itinérant « 3 P'tits Tours » est un lieu d'échange, de rencontre et d'écoute pour les enfants de 0 à 6 ans et les parents, futurs parents et grands parents. L'équipe d'accueillantes se déplace dans 3 lieux différents à la rencontre des familles sur le territoire de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet depuis le 1er janvier 2024.

Pour en savoir plus, c'est [ici](#).



Expérimentation de l'accompagnement d'un territoire vers une dynamique "territoire inclusif"

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Gestion (Cpog) 2023-2027 de la Caf du Tarn porte de fortes ambitions en matière de réductions des inégalités territoriales et sociales.

Le renforcement des dynamiques inclusives en Alsh est un enjeu dont la mise en œuvre nécessite de soutenir des projets « sur mesure » au plus près des besoins des publics et des territoires.

En 2024, un projet expérimental visant l'accompagnement du territoire communal d'Aiguefonde a été voté par le conseil d'administration de la Caf.

C'est dans le cadre de la CTG que ce projet vise le développement et l'amélioration des accueils des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques au sein des Alsh de la commune et en cohérence avec les principes du Pôle Ressources Handicap 81.

Les grandes lignes du projet

- ♦ organiser des formations sur le handicap ;
- ♦ adapter les locaux et le matériel ;
- ♦ se doter de référent handicap en capacité de faire évoluer les conditions d'accueil pour s'adapter aux besoins spécifiques des enfants et garantir ainsi l'inconditionnalité de leur accueil ;
- ♦ permettre le renfort de personnel encadrant par un soutien financier complémentaire au « bonus inclusion » qui sera déployé dans le cadre de la Prestation de Service (PSO) en 2024 ;
- ♦ la mise en place et l'animation d'un réseau de coopération partenarial à l'échelle de la commune.

Les partenaires du projet

- ♦ Caf du Tarn : conception, pilotage, accompagnement financier
- ♦ Ville d'Aiguefonde : mobilisation de services concernés, appui à la coordination du territoire
- ♦ MJC d'Aiguefonde : mise en œuvre
- ♦ Pôle Ressources Handicap 81 : accompagnement des équipes, mise en œuvre des formations
- ♦ UFCV : conception, pilotage expérimentation 2024.



Sommaire :

♦ Vœux

♦ Les actualités réglementaires :

- Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales
- Des services d'aide à domicile financièrement plus accessibles
- Barème national 2024 des aides des Caf aux partenaires
- Le pass colo
- Le conseil d'administration de la Cnaf renforce le soutien financier des crèches en faveur de la qualité de l'accueil du jeune enfant
- La Caf informe ses partenaires

♦ L'actualité de la Caf 81

- Rencontres territoriales Petite Enfance
- Réseau de chargé(es) de coopération CTG
- Refonte du règlement intérieur d'action sociale – aides aux partenaires

♦ Actualité des territoires

Pour nous contacter :



67 avenue Maréchal Foch
CS 42350

81012 ALBI CEDEX 9



caf81-bp-action-sociale@caf81.caf.fr

Retrouvez-nous sur le
caf.fr

Lettre d'infos aux partenaires

N° 9

Janvier 2024



La Caf du Tarn vous souhaite une
heureuse année



Le Conseil d'administration, la direction, les services et les collaborateurs de la Caf du Tarn vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Adda CHELBAB quitte la Caf du Tarn le 31 janvier 2024 après 4 années de collaboration riches et fructueuses. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Et nous souhaitons la bienvenue à Etienne PEYRAT qui rejoindra la Caf du Tarn à compter de mi-mars 2024. Il sera en charge des secteurs Prestations et Action Sociale.





Les actualités réglementaires

Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales

Quelques chiffres clés

208 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées par les forces de l'ordre en 2021

122 femmes ont été tuées par leur conjoint en 2021 (soit une hausse de 20% par rapport à 2020)

28% des victimes de violences conjugales étaient des hommes, chaque année entre 2011 et 2018



La loi du 28 février 2023 a créé l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales.

Elle consiste à soutenir les victimes de violences conjugales, en leur garantissant les conditions financières nécessaires pour se mettre à l'abri et prendre un nouveau départ.

La Cnaf et la Ccmsa sont chargées de mettre en œuvre ces dispositions. La loi est entrée en vigueur au 28 novembre 2023.

Pour en savoir plus, c'est [ici](#).

Des services d'aide à domicile financièrement plus accessibles

Pour aider les familles lorsqu'elles en ont besoin, la Caf finance des services d'aide et d'accompagnement. Les aides à domicile interviennent directement chez les familles.

Depuis le 1er janvier 2024, le tarif de l'aide à domicile baisse grâce à la Caf.

Pour en savoir plus, consultez l'article [ici](#).



Barème national 2024 des aides des Caf aux partenaires

Les Caf accordent des subventions à leurs partenaires afin de participer au financement des équipements et services à destination des familles.

Dans la continuité de la signature de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales, le barème national 2024 des aides des Caf aux partenaires vient d'être mis à jour.

- Parmi les augmentations notables en 2024 :
- + 3,49 % du barème de la Prestation de service unique (PSU) constituant un effort exceptionnel d'évolution en faveur des crèches
- + 3,39 % en moyenne pour les prestations de service finançant les autres équipements
- l'évolution des barèmes des aides à l'investissement pour les Eaje, les Mam et les Rpe
- la hausse de 6 % du taux de cofinancement des prestations de service dédiées aux structures d'animation de la vie sociale et des foyers de jeunes travailleurs

Ce barème national s'applique sur l'ensemble du territoire et peut être complété par des aides locales qui dépendent des priorités de votre Caf. Les montants des prestations de service sont calculés par le système d'information de la Caisse nationale des allocations familiales sur la base des prix plafonds et des taux de chaque prestation de service.

Pour télécharger les nouveaux barèmes, c'est [ici](#).

LE PASS COLO

À partir de l'été 2024, le « Pass Colo », annoncé dans le cadre du Pacte des solidarités, pourra financer les départs en colos de 80 % des enfants l'année de leur 11 ans (pour les familles avec un quotient familial inférieur à 1500 € via une aide qui variera entre 200 € et 350 €). La gestion du dispositif sera assurée par Vacaf qui dispose d'une expertise reconnue en matière de gestion des aides aux vacances.



Versé en tiers payant, le Pass réduira significativement le coût d'un séjour et pourra se cumuler avec les aides locales des Caf ainsi que le dispositif Colo apprenantes. Les modalités de mise en œuvre actuellement travaillées avec la Diplp (délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté) et la Djepva (direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative) seront présentées prochainement.

Pour en savoir plus sur le pass colo, c'est [ici](#).

Le conseil d'administration de la Cnaf renforce le soutien financier des crèches en faveur de la qualité de l'accueil du jeune enfant

Le 5 décembre, le conseil d'administration de la Caisse nationale des Allocations familiales a adopté à l'unanimité deux mesures en faveur de la qualité dans les crèches financées par la Prestation de service unique (Psu), dans le budget du Fonds national d'action sociale (Fnas) pour 2024. Ces mesures s'inscrivent dans le renforcement du soutien financier aux modes d'accueil de la petite enfance prévues dans la Convention d'objectifs et de gestion de la Cnaf, dans la perspective du Service public de la petite enfance :

- **Le financement de trois journées pédagogiques par an dans les établissements d'accueil du jeune enfant par la Psu**
Les Caf compenseront à compter de 2024 la perte de recettes associée par le versement d'un montant équivalent à la somme des participations familiales et de la Psu pour 10 h par place et par journée de fermeture (dans la limite de 3 par an et par crèche).
- **La réorientation les heures dites « de concertation » prises en compte dans le calcul de la Psu vers la préparation à l'accueil de chaque enfant et l'accompagnement de ses parents.**
Les heures de préparation à l'accueil de l'enfant seront calculées sur la base du nombre d'enfants accueillis, et non plus en fonction du nombre de places autorisées comme l'étaient les heures de concertation.

Pour en savoir plus, voir le communiqué de presse [ici](#).

La Caf informe ses partenaires

Plusieurs rencontres d'information ont eu lieu en direction de nos partenaires :

- **Réunion des mandataires** le mardi 18 décembre 2023 : plus de 20 mandataires, assistants mandataires ou travailleurs sociaux de l'UDAF, AT81 et APJH ont assisté à la réunion. Au programme : informer des actualités réglementaires, déconjugalisation de l'AAH, évolutions réglementaires, circuits, procédures, contacts.
- Réunion des **correspondants Resto du cœur** le 13 décembre 2023 à Carmaux : informations réglementaires, déconjugalisation de l'AAH, questions/réponses.
- Forum des aidants à Sémalens.

L'actualité de la Caf du Tarn

Rencontres territoriales petite enfance



Depuis 2023, la Caf du Tarn en partenariat avec l'association rESS'ources engagent le déploiement de la démarche IDA (Informer, Détecter, Accompagner), un outil au service de l'appui au pilotage de la politique Petite Enfance sur le territoire du Tarn.

A ce titre, une première rencontre de lancement avait été initiée en mars 2023, associant l'ensemble des représentants des EPCI du Tarn, visant à présenter la démarche, partager les constats et enjeux autour de l'accueil du jeune enfant dans notre département.

Afin de poursuivre cette démarche au plus près de vos territoires, les représentants des EPCI sont à nouveau conviés à notre prochaine rencontre territoriale qui aura lieu le **vendredi 9 février 2024** pour partager le bilan de cette première année au service de la petite enfance et participer à la construction des perspectives pour 2024.

Une invitation officielle détaillant les modalités de cette rencontre (lieu, horaires, ordre du jour) sera envoyée très prochainement.

Réseau de chargé(es) de coopération CTG

La convention territoriale globale (CTG) est un contrat signé entre la Caf et les EPCI au service des familles tarnaises. Ce pacte politique définit les engagements réciproques en matière d'intervention sociale sur les territoires (*trajectoires de développement, amélioration de la qualité, innovation...*), et se traduit de façon plus opérationnelle dans un projet social de territoire.

Pour donner toutes les chances de réussite à ce projet, la Caf du Tarn cofinance des **postes de chargé(es) de coopération** (environ 250 000 € versés pour 11,3 ETP en 2023). Majoritairement employés par des EPCI ou des Mairies, ces professionnels sont essentiels pour piloter un projet global d'amélioration des services aux familles élargi à tous les champs de compétences Caf (petite enfance, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, parentalité, accès aux droits, au numérique, et au logement).

C'est dans ce contexte, et afin de renforcer les relations entre la Caf et les collectivités ainsi que la dynamique de travail associé devenue incontournable entre les chargé(es) de coopération et conseillers techniques territoriaux de la Caf, qu'un **réseau** a été créé.



A compter de 2024, celui-ci réunira a minima 2 fois l'an les chargé(es) de coopération et conseillers techniques territoriaux de la Caf et de la Msa MIPY Nord autour de **sujets d'actualité et de thématiques qui favorisent les échanges et contribuent à la réalisation d'objectifs prioritaires inscrits aux projets sociaux de territoire.**

Refonte du règlement intérieur d'Action Sociale – aides aux partenaires

Le règlement intérieur d'action sociale des aides aux partenaires est en cours de refonte et sera applicable au 1er janvier 2024 après sa validation par le conseil d'administration de la Caf qui aura lieu le 27 février 2024.



L'actualité des territoires

Convention Territoriale Globale (CTG)

Le 11 décembre 2023 la dernière Convention Territoriale Globale a été signée entre les Caf de la Haute-Garonne, de l'Aude et du Tarn et la communauté de communes « aux sources du canal du midi » (ex Lauragais Revel Sorézois).

L'intégralité du département du Tarn est ainsi couvert par une CTG.



Inauguration sur Centre Tarn

Le 26 octobre 2023, La maison d'assistantes maternelles « En Câlinou » de Montredon-Labessonnié et la micro-crèche de Terre-de-Bancalié (Lafenasse) ont été officiellement inaugurées.



Ces 2 équipements de la communauté de communes étoffent l'offre d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans en Centre Tarn.



Autour de Jean-Luc Cantaloube (président) et Sylvie Bascol (vice-présidente en charge de l'enfance), élus locaux et partenaires professionnels ont symboliquement planté un arbre à Montredon et coupé le ruban à Lafenasse.

Développement de l'offre sur les territoires

EN BREF

L'année 2023 a été riche en développement de l'offre sur les territoires. Pas moins de 3 MAM ont ouvert leurs portes au cours de l'année. Outre la MAM de Montredon-Labessonnié et la micro-crèche de Terre de Bancalié (voir l'article ci-dessus), voici les équipements qui ont vu le jour :

- ◆ La Mam « [Les petits canaillous](#) » à Puygouzon le 28/08/2023
- ◆ La Mam « [Maminute Papillon](#) » à Tanus le 06/11/2023
- ◆ La MAM « les Pitchous » à Teillet le 15/01/2024

